



Randonnée Couleurs d'Automne
Samedi 13 octobre 2018
Programme

**Manifestation* internationale ouverte à tous les clubs de voitures anciennes
et à toutes les voitures de collection ou de prestige**

Attention le nombre de voitures est limité à 49

Il s'agit d'un parcours à travers l'Alsace Centrale (moins de 100 kilomètres)

Le Départ s'effectuera à partir du Théâtre de Ste Marie aux Mines entre 8h45 et 09h15

(Le Théâtre de Ste Marie aux Mines est à quelques dizaines de mètres de Val-Expo et du feu rouge)

Le parking du Théâtre est réservé aux participants.

Accueil au Théâtre à partir de 07h45 (café croissant offert)

Le trajet, les visites:

Départ du parking du Théâtre entre 08h45 et 09h15

Ste Marie aux Mines, col du Petit Haut, Aubure, Ribeauvillé

10h Regroupement sur le parking de la chocolaterie Daniel Stoffel à Ribeauvillé

10h15 Visite de la chocolaterie en deux groupes (un groupe en langue allemande)

12h Départ pour le Restaurant Au cheval Noir à Ribeauvillé

12h15 Regroupement sur le Parking qui nous est réservé au Centre ville

12h30 Déjeuner Restaurant "Au Cheval Noir"

15h Départ impératif pour la Volerie des aigles par

Bergheim, Rorschwihr, Saint-Hippolyte, Orschwiller, Kintzheim

15h30 Regroupement sur le parking de la volerie des aigles

16h Spectacle des rapaces

Si les conditions météo ne permettent pas le spectacle, un plan B entrera en action et le prix du spectacle (7€/personne) sera remboursé à chaque participant.

17h Fin de la manifestation.

Il s'agit d'une randonnée de détente; Un "road book" détaillé et précis sera remis à chaque équipage pour que personne ne puisse s'égarer

Frais d'engagement:

Voiture et conducteur 50€

Cette somme comprend la plaque rallye, le road book, le repas, les visites.

Passager: 40€ (repas et visites).

Enfant (- de 12 ans) 30€

Pour toute question relative à cette manifestation:

Contact: Paul Drouillon Les Biches Echery BP 65 F 68160 Ste Marie aux Mines

Tel portable 06 21 711 143

courriel: drouillon.paul@wanadoo.fr

*Cette manifestation est une concentration au sens du décret 2006-554 du 18 mai 2006

Site du club: www.idealeds.fr